

<b>Zeitschrift:</b>	as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Archäologie Schweiz
<b>Band:</b>	31 (2008)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Eburodunum, entre deux eaux
<b>Autor:</b>	Brunetti, Caroline / Weidmann, Denis
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-109750">https://doi.org/10.5169/seals-109750</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

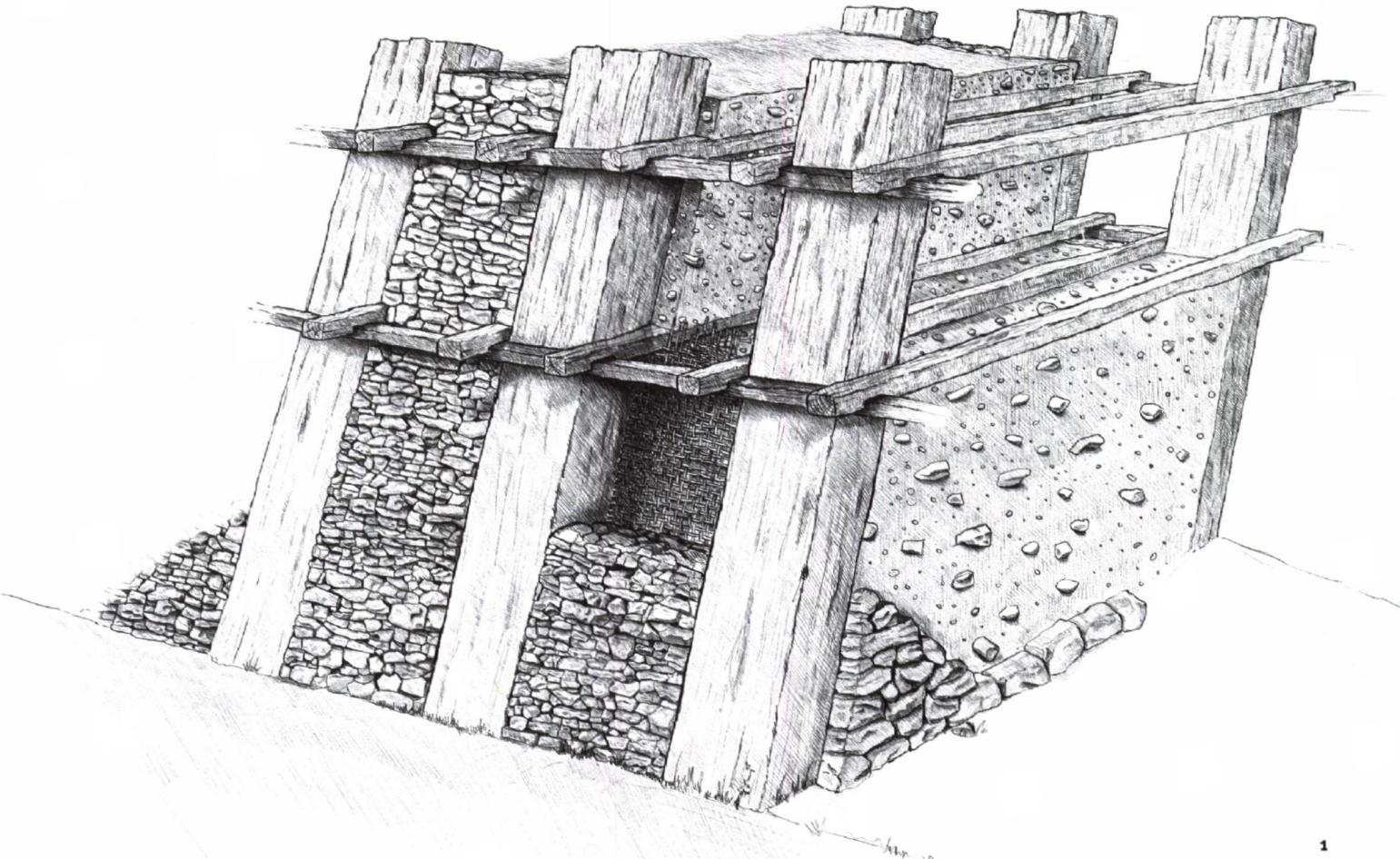
### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## e b u r o d u n u m



## Eburodunum, entre deux eaux

Caroline Brunetti, Denis Weidmann

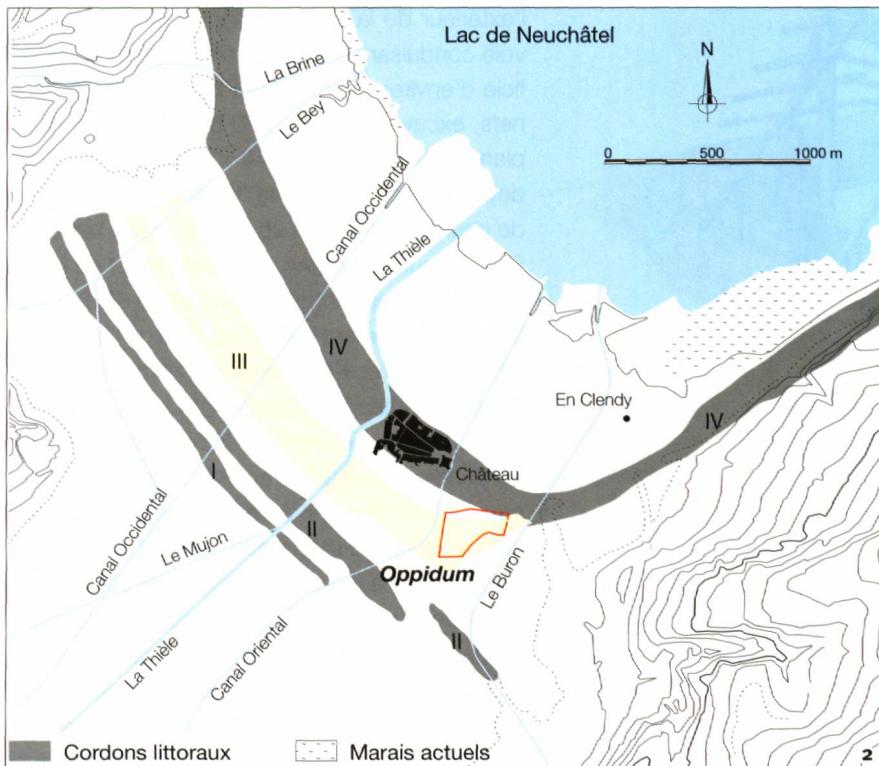
Fig. 1

Proposition de restitution du rempart celtique d'*Eburodunum*, dont les poteaux inclinés constituent une particularité.

*Rekonstruktionsvorschlag für den keltischen Wall (Pfostenschlitzmauer) von Eburodunum, dessen nach innen geneigte Pfosten eine Besonderheit darstellen.*

*Proposta di ricostruzione della fortificazione celtica d'*Eburodunum*, di cui i pali inclinati costituiscono una particolarità.*

Yverdon-les-Bains/*Eburodunum* (VD) était bien un *oppidum* dès 80 av. J.-C., comme en témoigne son rempart découvert en 1990. Les fouilles récentes menées sur le site précisent qu'il était particulièrement exposé aux risques naturels...



**Fig. 2**  
Restitution du tracé des cordons littoraux I à IV dans la région d'Yverdon-les-Bains.

*Rekonstruktion der Seeuferverläufe I-V in der Region von Yverdon-les-Bains.*

Rappresentazione del tracciato dei cordoni litorali I a IV nella regione d'Yverdon-les-Bains.

La ville d'Yverdon-les-Bains, située sur la rive occidentale du lac de Neuchâtel, à l'embouchure de la Thièle et du Buron, occupe une position privilégiée dans la géographie politique et économique du Plateau suisse. Cette situation avantageuse, au carrefour d'importantes voies de communications, est sans nul doute à l'origine de la longue fréquentation que le site a connue durant l'Antiquité, dont les occupations s'échelonnent dès la fin du 4<sup>e</sup> siècle av. notre ère (au moins) jusqu'au Haut Moyen Age.

### Des certitudes à revisiter

Les études consacrées à la géologie de la plaine de l'Orbe et à la région d'Yverdon ont mis en évidence l'existence de «cordons littoraux», formations locales de sable et de gravier constituant de petites éminences, que l'on a associées aux divers emplacements de la ligne de rivage du lac de Neuchâtel au cours des temps. Il en est résulté une

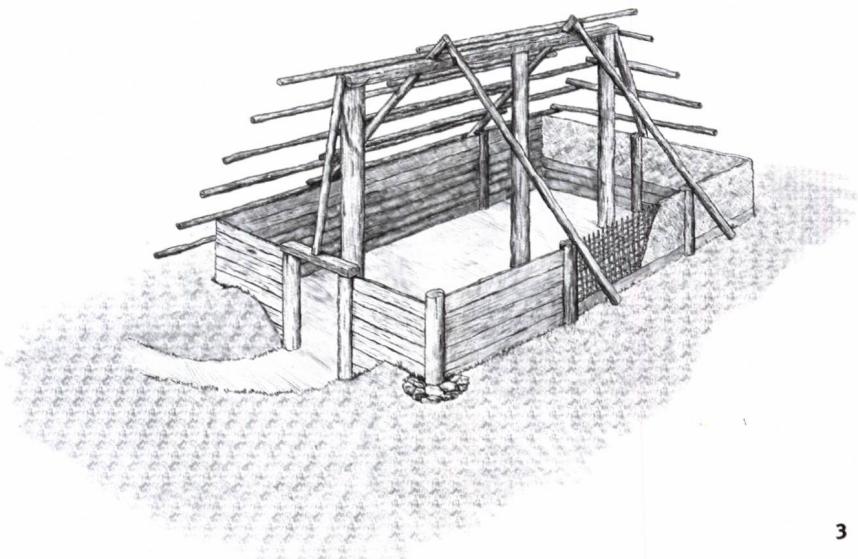
image très schématique de ces formations, établissant de véritables ponts entre les deux bords de la plaine de l'Orbe. Le cordon III, le plus intéressant pour l'archéologie du site, a été figuré comme une bande de terrain surélevée, assez large pour avoir supporté le développement du *vicus* (agglomération romaine secondaire) d'*Eburodunum*, après les occupations relatives à l'agglomération celtique, que l'on estimait être dépourvue de défenses. Vers la fin du premier millénaire de notre ère, un nouveau cordon s'est créé en aval, sur lequel s'est développée la cité médiévale, selon un scénario analogue au précédent.

Le tracé antique de la Thièle dans la plaine de l'Orbe, et notamment l'emplacement de son estuaire au niveau des cordons, a été déduit des données historiques connues. La découverte d'embarcations gallo-romaines à la rue du Valentin, dans le prolongement d'une zone vide de trouvailles, est venue à l'appui de l'idée que cette rivière a toujours maintenu son cours, à l'emplacement de l'actuel Canal Oriental.

Vingt années de fouilles archéologiques ont mis à mal nombre de ces certitudes et permis de poser un nouveau regard sur le développement de l'occupation de cette presqu'île, sise entre le lac et la plaine alluviale de l'Orbe.

### Un nouveau regard dès les années 90

L'étude du substrat menée ces dernières années, conjointement aux fouilles archéologiques, a permis non seulement de mieux cerner et dater le processus de mise en place du cordon III, mais également de comprendre l'interdépendance entre les possibilités de l'établissement humain et la topographie locale. Les principaux résultats ont été obtenus suite aux investigations réalisées en 1992 par le Musée national suisse dans le Parc Piguet, sous la direction de Ph. Curdy. La coupe pratiquée dans une partie du cordon, dans le sens terre-lac, a montré que sa formation était loin d'être unitaire et calme. La séquence yverdonnoise, étudiée à la lumière d'analyses sédimentologiques pous-



3

**Fig. 3**

**Restitution du bâtiment semi-enterré découvert à l'extérieur de l'oppidum.**

**Rekonstruktion des ausserhalb des Oppidums entdeckten Grubenhäuses.**

**Riproduzione dell'edificio semi-interrato scoperto all'esterno dell'oppidum.**

sées, atteste une succession de dépôts naturels, qui élargissent progressivement l'assise du site, ponctués de traces d'occupation et de périodes d'érosion intense, qui ont fait disparaître une grande partie des aménagements précédemment mis en place.

Le constat d'un établissement tout particulièrement exposé aux désastres naturels a coïncidé avec la découverte d'un puissant rempart, qui a précisé le contour d'une bonne partie du site et établi par la même occasion le passage d'une agglomération ouverte à un site retranché.

l'extérieur de la zone fortifiée, à proximité de la voie conduisant à l'agglomération. D'une superficie d'environ 30 m<sup>2</sup>, cette construction à deux nefs, excavée d'environ 50-60 cm, présente un plan rectangulaire de 6,40 x 4,60 m. Les parois devaient être composées de planches disposées de chant, alors que le sol était en terre battue. Seul monument d'une architecture qui ne laisse que peu d'empreintes, le rempart de 80 av. J.-C. est l'aménagement le mieux connu de l'agglomération. Son tracé non rectiligne semble épouser les irrégularités du cordon littoral (fig. 10). Au niveau de l'entrée orientale de l'oppidum, il coupe perpendiculairement le cordon littoral III, puis se prolonge en direction du sud où il oblique à angle droit et borde la plaine alluviale de l'Orbe. Dans ce secteur, il a été construit non pas sur la partie haute de la formation lacustre, mais en contrebas, probablement afin de ne pas trop empiéter sur les surfaces constructibles, naturellement restreintes à Yverdon. On ne connaît pas le développement de la muraille en direction de la Thièle; plusieurs indices suggèrent toutefois qu'elle redescendait en direction du sud-ouest. Jusqu'à récemment on ignorait la configuration du site côté lac. Or, des investigations menées ces dernières années sur plusieurs parcelles situées au nord de la rue des Philosophes ont permis de suivre le tracé du rempart sur près de 300 m (fig. 9). Dans

**Fig. 4**

**Le parement de la fortification; à gauche, la fosse d'implantation de l'un des poteaux du rempart recouvrant une palissade antérieure.**

**Die Aussenseite der Befestigung.  
Links das Pfostenloch für einen der Wallpfosten, der eine frühere Palisade schneidet.**

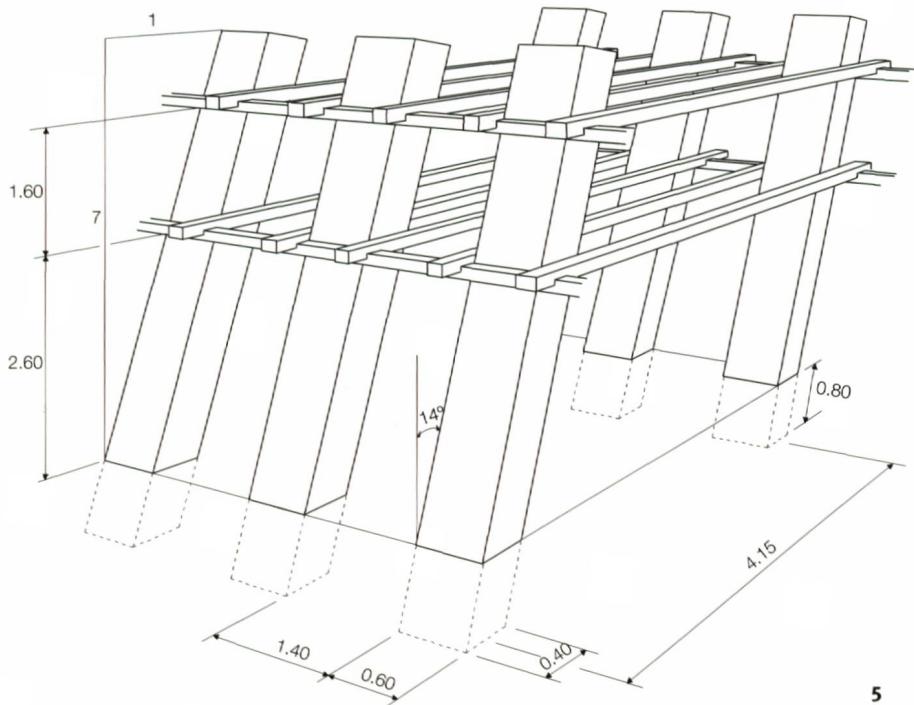
**Il paramento della fortificazione; a sinistra si vede la fossa d'insediamento di uno dei pali, sovrastante una palizzata più antica.**

### **Eburodunum, un petit oppidum de plaine**

On ne connaît pas l'organisation interne de ce petit oppidum de 3 à 4 hectares, dont la plupart des vestiges ont été arasés soit par des événements érosifs naturels soit par des constructions postérieures. On estime que le village de la fin de l'âge du Fer s'est développé de part et d'autre d'une voie principale orientée est-ouest, qui devait suivre le faîte du cordon littoral. L'agglomération ne s'est pas étendue sur la rive gauche de la Thièle avant le début de l'époque romaine. Le seul bâtiment contemporain de l'oppidum dont nous possédons le plan a été découvert à



4



**Fig. 5**  
Vue schématique et dimensions du rempart d'Yverdon-les-Bains.

**Schematische Ansicht und Ausmaße der Befestigung von Yverdon-les-Bains.**

**Vista schematica e dimensioni della fortificazione d'Yverdon-les-Bains.**

ce secteur, la fortification est relativement mal conservée, ses matériaux de construction témoignent d'une forte érosion causée par le flux et le reflux des eaux du lac. S'il est tout à fait permis d'envisager l'existence d'un pont enjambant la Thièle, nous ignorons si la muraille yverdonnoise englobe l'ensemble de l'*oppidum* ou si, à proximité de cette rivière, elle est remplacée par des aménagements de moindre importance. On rappellera que les enceintes de contour émergèrent à cette époque. En effet, à la fin de l'âge du Fer le rôle du rempart n'est plus le même que celui de ses prédécesseurs: la fonction défensive est supplante par le rôle ostentatoire de l'ouvrage. Dans cet ordre d'idée, la fortification matérialiserait la limite symbolique entre deux espaces dont le statut diffère: un monde urbanisé à l'intérieur de l'*oppidum* et un monde rural, pourvoyeur de matières premières, à l'extérieur.

La fonction de digue, proposée à plusieurs reprises pour le rempart yverdonnois, est à écarter: son mode de construction n'est pas à même de résister aux fluctuations des eaux du lac.

**Fig. 6**  
La nature humide du sous-sol yverdonnois, une aubaine pour la conservation des bois. Ici, la base de l'un des poteaux du rempart, dont la hauteur originelle est estimée à près de 6 m.

**Der feuchte Untergrund von Yverdon ist ein Glückssfall für die Erhaltung von Holz. Hier die Basis eines Wallpfostens, dessen ursprüngliche Höhe auf fast 6 m geschätzt wird.**

**L'umidità del sottosuolo d'Yverdon agevola la conservazione del legno. Qui, la base di un palo della fortificazione, di cui l'altezza originale è stimata a circa 6 m.**

### Le rempart

La fortification yverdonnoise se rattache au groupe des remparts à poteaux frontaux, par opposition aux remparts à poutrage horizontal, dont le seul représentant attesté pour l'heure en territoire helvète a été découvert sur le site voisin de Sermuz. Ce type de muraille est caractérisé par un parement externe en pierres sèches, dont seule la première assise était conservée en place (fig. 1), interrompu à intervalles réguliers par des poteaux disposés verticalement, reliés par des éléments transversaux à une seconde rangée de pieux, parallèle à la première. La stabilité de l'ensemble devait être assurée par une rampe située à l'arrière de ce dispositif. La distance séparant deux poteaux d'une même rangée n'est pas constante, mais varie d'un segment à l'autre, probablement en fonction de la stabilité du terrain naturel; la valeur moyenne est de 1,40 m. La seconde rangée de pieux se situe à environ 4 m à l'arrière de la première.

La nature humide du substrat yverdonnois a préservé la base d'environ quatre-vingts poteaux, dont la grande majorité sont en chêne et ont permis de dater la construction du rempart des environs de 80 av. notre ère. Les poteaux ont une section rectangulaire et des dimensions moyennes de 60-50 x 40-30 cm. On relèvera que parmi les dizaines de remparts recensés dans le monde celtique, seuls quelques-uns ont des bois conservés. De ce fait,

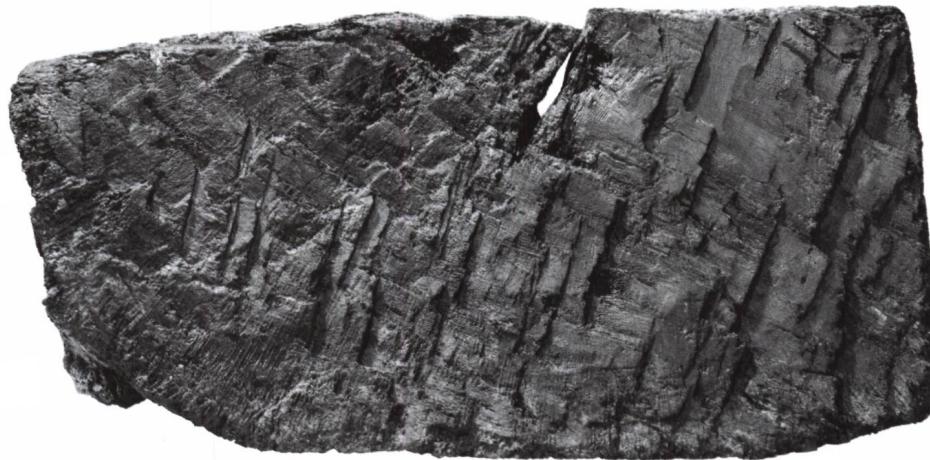


Fig. 7

Vue de la base d'un poteau du front avant du rempart où l'on distingue clairement les traces laissées par une herminette.

*Basis eines Frontpfostens der Befestigung mit klar erkennbaren Dechselpuren.*

*Base di un palo del fronte anteriore della fortificazione nella quale si distinguono chiaramente le impronte lasciate da un'ascia.*



7

Yverdon offre un cadre de recherche exceptionnel, non seulement en apportant un ancrage chronologique absolu, mais en autorisant l'observation des traces laissées par les outils. On notera, en premier lieu, que la scie n'a pas été utilisée, bien que cet outil soit connu de longue date, mais que les bois ont été débités à coups de hache au tranchant légèrement convexe. Les traces les plus fréquentes sont le fait d'herminettes – outils à percussion lancée, caractérisés par un tranchant perpendiculaire au manche – dont la largeur de la lame varie entre 6 et 7 cm.

Les poteaux des deux rangées n'étaient pas implantés verticalement dans les fosses, comme c'est généralement le cas pour ce type d'ouvrage, mais de manière oblique, selon un angle estimé entre 10 et 14°. L'étude de la statique du rempart yverdonnois, réalisée par le professeur honoraire à l'EPFL Léopold Pflug, témoigne des avantages de ce mode opératoire par rapport à des fortifications munies d'une poutraison verticale, notamment au niveau de la stabilité de la muraille, du gain en temps et en matières premières.

Fig. 8

Vue latérale de l'un des poteaux inclinés appartenant au front avant de fortification.

*Seitenansicht eines nach innen geneigten, zur Frontseite der Befestigung gehörenden Pfostens.*

*Vista laterale di uno dei pali inclinati appartenenti al fronte anteriore della fortificazione.*

puisqu'ils n'en ont jamais donné une définition exacte. César est sans doute l'auteur le plus prolix sur les *oppida* dans ses «Commentaires sur la Guerre des Gaules» rédigés en 52 av. J.-C. Bien qu'il s'agisse d'un ouvrage de propagande personnelle visant à se faire réélire à la charge de consul au lendemain de sa victoire sur la Gaule, le général romain laisse transparaître par le biais de ses écrits les rôles principaux de ces agglomérations typiquement celtes, où l'aspect économique revêt sans aucun doute une fonction essentielle. C'est un lieu d'échange où le proconsul trouve de quoi ravitailler ses troupes. L'*oppidum* est également un centre politique, lieu de rassemblement où se prennent les décisions importantes et le fait qu'il qualifie parfois ces agglomérations d'*urbs* (ville) suggère que certaines d'entre elles avaient un aspect et des



8

### Entre sources antiques et archéologie

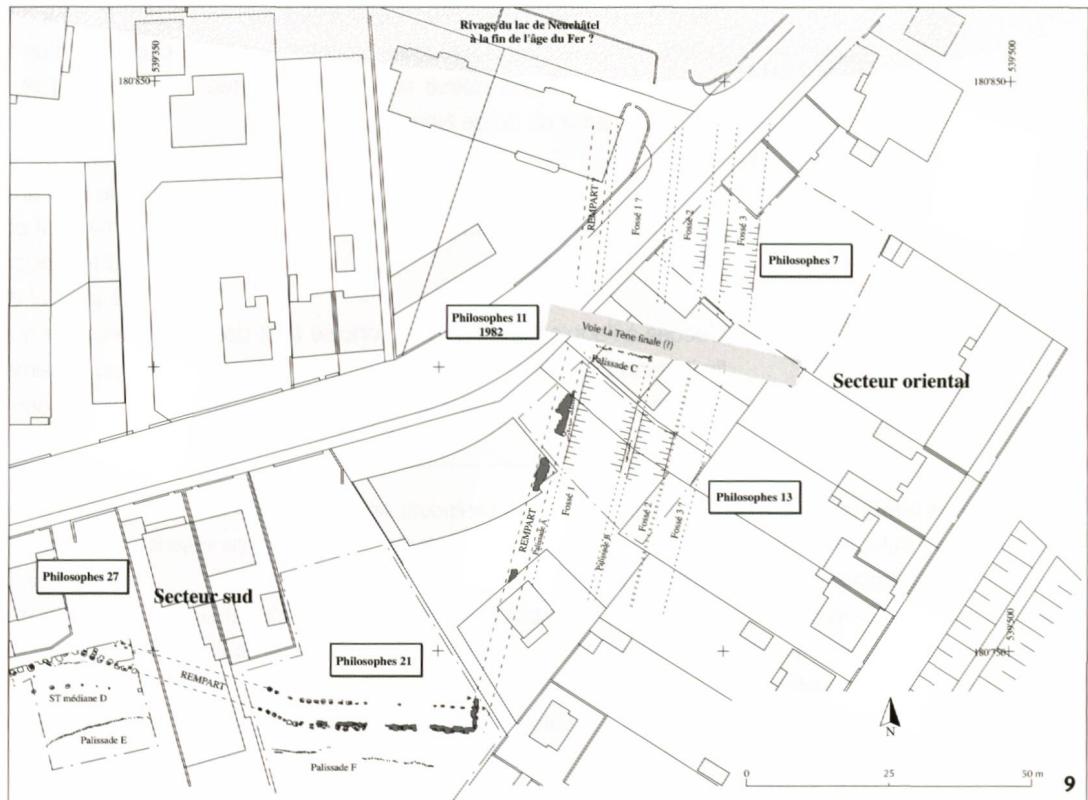
Si l'on devait traduire le terme latin *oppidum*, quel mot retranscrirait-il le mieux cette réalité urbanistique gauloise: ville, village ou bourg? Aucune aide n'est à rechercher du côté des auteurs antiques,

Fig. 9

Plan des structures défensives découvertes à la rue des Philosophes entre 1990 et 1994.

*Plan der zwischen 1990 und 1994 in der rue des Philosophes entdeckten Verteidigungsanlage.*

*Schema delle strutture difensive rinvenute nella rue des Philosophes, tra il 1990 e il 1994.*



fonctions déjà propres à une ville, telle que l'entendait un Romain. En examinant la liste des sites qualifiés d'*oppida* par César, on remarque que le général regroupe sous une même appellation des réalités archéologiques fort diverses: grands sites fortifiés, à l'image de Bibracte (F) ou agglomérations ouvertes de taille plus modeste.

En archéologie, le terme *oppidum* s'est précisé au fil des années ou plutôt des campagnes de fouilles. Après avoir longtemps débattu sur la superficie que devaient atteindre ces agglomérations fortifiées, à une époque où le rempart était souvent le seul élément reconnu du site, les chercheurs peuvent aujourd'hui, grâce à des fouilles d'envergure, se pencher sur l'organisation interne de l'espace et la répartition fonctionnelle des activités humaines (habitat, artisanat, sanctuaire, espace public, etc.). Mais l'on s'accorde toujours sur l'importance que revêtent ces fortifications et sur les renseignements indirects qu'elles nous transmettent, notamment sur la présence d'un pouvoir politique à même de

décider et de réunir les moyens nécessaires à une telle mise en œuvre.

Pour autant que le chiffre douze mentionné par César à propos du nombre d'*oppida* que comptait le territoire des Helvètes ne soit pas symbolique, Yverdon devait sans aucun doute en faire partie. En effet, l'édition du rempart témoigne vraisemblablement d'un changement de statut de l'agglomération vers 80 av. notre ère. Quant aux causes de la disparition de la muraille vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., plusieurs hypothèses peuvent être avancées. On pourrait être tenté de la rapprocher de la migration des Helvètes en 58 av. J.-C. en direction du sud-ouest de la France, relatée par César. Le général précise en effet que les habitants du Plateau incendièrent leurs villes, villages, fermes et même leur surplus de blé afin de s'interdire tout espoir de retour. Or, aucune trace imputable à ce fameux sinistre n'a été mise en évidence à Yverdon. La deuxième hypothèse, plus pragmatique, a trait à la durée de vie que l'on accorde aux fortifications celtiques, qui est de l'ordre d'une génération environ.

Selon une dernière supposition, qui doit être encore validée par les résultats des fouilles récentes, le rempart pourrait avoir été détruit suite à une montée brutale des eaux du lac de Neuchâtel.

### **Un site retranché dès la fin du 4<sup>e</sup> siècle av. J.-C.**

L'accès à l'agglomération yverdonnoise était déjà limité bien avant le 1<sup>er</sup> siècle av. notre ère comme en témoignent deux palissades découvertes en

aval du rempart, dans le secteur oriental, de part et d'autre d'un fossé large d'une dizaine de mètres (Fossé 1, fig. 9). Seule la construction de la seconde (Palissade B), dont les bois étaient conservés, a pu être datée de la fin du 4<sup>e</sup> siècle av. J.-C. La chronologie des aménagements dans ce secteur est extrêmement complexe et n'a pu être établie avec certitude. Il apparaît toutefois que les fossés 2 et 3 situés à l'aval du rempart ont fonctionné avec ce dernier, alors que le fossé 1 est probablement antérieur au système défensif. Dans le secteur sud, soit en bordure des marécages de la plaine de l'Orbe,

**Petit aperçu des dernières découvertes.** Bien qu'elles n'aient pas encore toutes été étudiées dans le détail, les investigations archéologiques entreprises ces dernières années à Yverdon-les-Bains permettent de proposer quelques jalons chronologiques retracant la succession des occupations à cette extrémité du lac.

– Quelques vestiges d'occupation et des traces de labours témoignent d'une fréquentation du site durant le Premier âge du Fer, voire à la fin de l'âge du Bronze.

– Une sépulture de jeune fille, datée de La Tène ancienne (vers 400 av. J.-C.) par ses parures, a été découverte au sud de la rue des Philosophes.

– Alors que l'on ne connaît pas l'étendue et la durée de l'habitat relatif aux occupations précitées, la découverte de deux segments de palissade datés de manière absolue de la fin du 4<sup>e</sup> siècle av. J.-C., et distants l'un de l'autre de 300 m, laisse présager l'existence d'une agglomération clairement délimitée. La situation de la palissade découverte à St-Roch implique un élargissement considérable des terres émergées par rapport à l'*oppidum* du 1<sup>er</sup> siècle av. notre ère. La quasi-totalité de ce village a disparu suite aux bouleversements causés par l'érosion lacustre. Seules quelques parures provenant de sépultures découvertes anciennement au Pré de la Cure (sud-est de la rue des Philosophes) pourraient être rattachées à l'établissement de cette époque.

– Dès 170 av. J.-C. les attestations d'occupations se multiplient (fossés, vestiges d'habitat, traces d'activités artisanales, mobilier).

– Le niveau des eaux du lac varie à nouveau peu avant

80 av. J.-C. Cet épisode, sans aucun doute violent, est à l'origine d'importants dépôts de sédiments sur lesquels viendra s'établir le rempart.

- L'habitat circonscrit par le rempart n'a pratiquement pas laissé de trace, car l'ensemble du site est à nouveau submergé par les eaux.
- L'abandon de la fortification a été daté du milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. notre ère, à partir du mobilier recueilli dans les fossés situés à l'aval de cette dernière, dans la partie orientale du site.
- Les premiers vestiges de nouvelles occupations dans un terrain à nouveau exondé et habitable remontent à la fin de l'époque augustéenne.

– A la même époque se met en place, sur la rive gauche de la Thièle, un sanctuaire indigène comprenant un réseau de fossés, des chapelles et des enclos. Ce lieu de culte a été fréquenté jusque dans le courant de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.

- Les conditions paraissent se stabiliser pendant un siècle à un siècle et demi, et la plaine gagne sur le lac. Une délimitation de l'agglomération est relevée du côté lac, sous forme d'une palissade discontinue, datée de 79/80 apr. J.-C. et située 80 m en avant de l'ancien rempart gaulois. A cette époque, les premiers aménagements liés à la Thièle sont constatés en bordure de la rue du Valentin.

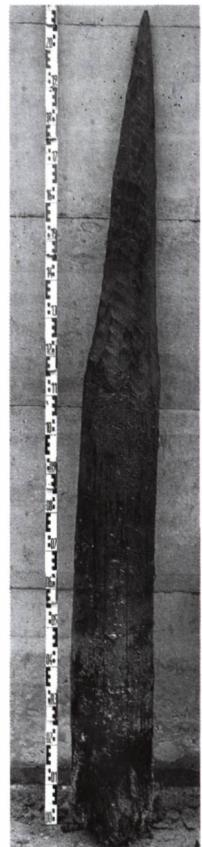
– Les fouilles récentes révèlent de grandes lacunes dans les niveaux archéologiques à l'arrière de cette palissade, imputables à un nouvel épisode d'érosion et de hautes eaux, qui a détruit une frange importante du

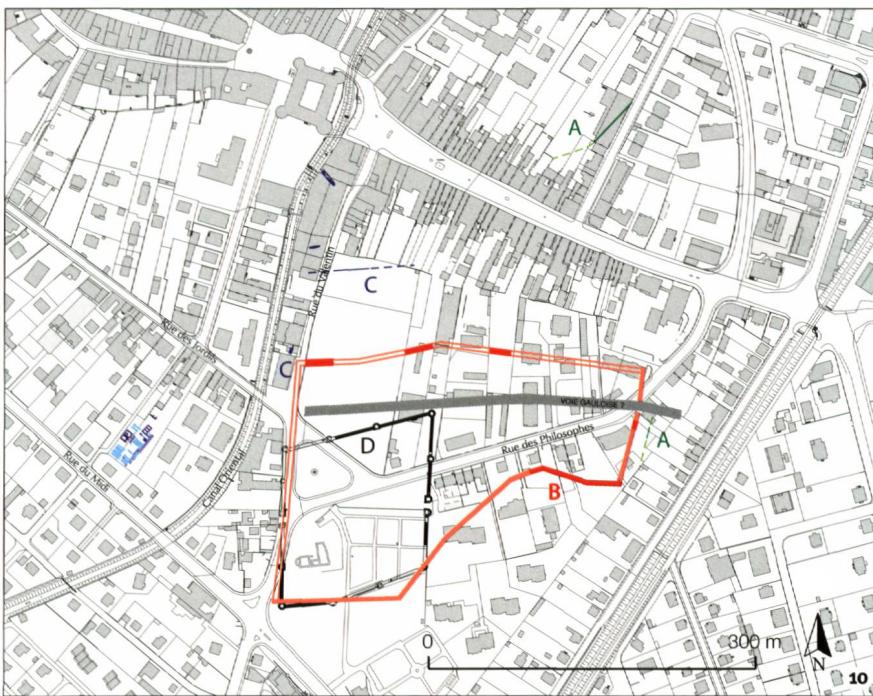
*vicus*, à une date encore non précisée. Cet épisode est apparemment antérieur à la construction du *castrum* (325 apr. J.-C.) et à l'occupation du Bas-Empire. Une partie des aménagements de cette dernière période paraît reprendre pied sur une partie des zones touchées.

**Un des pieux de la palissade de la fin du 4<sup>e</sup> siècle av. J.-C. découverte à la rue Saint-Roch.**

*Einer der Pfähle der ans Ende des 4. Jh. v.Chr. datierten Palisade aus der rue St-Roch.*

*Uno dei pali della palizzata della fine del IV sec. a.C. trovata nella rue St-Roch.*





**Fig. 10**  
Les délimitations des établissements humains au fil du temps. A) Palissades du 4<sup>e</sup> siècle av. J.-C.; B) rempart de 80 av. J.-C.; C) les aménagements de rives de 75/80 apr. J.-C.; D) le castrum de 325 apr. J.-C.

*Siedlungsnachweise im Laufe der Zeit. A) Palissade del IV sec. a.C.; B) vallo dell'80 a.C.; C) la sistemazione delle rive del 75/80 d.C.; D) il castrum del 325 n.Chr.*

*Gli insediamenti umani nel tempo.*  
A) Palizzata del IV sec. a.C.; B) vallo dell'80 a.C.; C) la sistemazione delle rive del 75/80 d.C.; D) il castrum del 325 d.C.

#### Remerciements

Publié avec le soutien de la Section Archéologie cantonale (VD).

#### Crédit des illustrations

Photos: Section Archéologie cantonale

VD (encadré p. 28) et Archeodunum SA

Plans: E. Soutter, Archeodunum SA

Restitutions: A. Moser, Archeodunum SA

le rempart est précédé d'une palissade, construite quelques années auparavant (fig. 9, palissade E, 86/85 av. J.-C.).

Entre cette dernière et le front du rempart se trouve un aménagement composé de pieux distants les uns des autres d'environ 2 à 3 m, contemporain de la fortification (structure médiane D, fig. 9). Cette structure a été interprétée comme une digue visant à empêcher l'eau de la plaine alluviale de l'Orbe d'éroder la base de la fortification.

#### B i b l i o g r a p h i e

C. Brunetti et al., Yverdon et Sermuz à la fin de l'âge du Fer, Cahiers d'archéologie romande 107, Lausanne, 2007.

Ph. Curdy, G. Kaenel, F. Rossi, Yverdon-les-Bains à la fin du Second âge du Fer: nouveaux acquis, In: L'âge du Fer dans le Jura, Actes du colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Cahiers d'archéologie romande 57, 1992, p. 285-299.

Ph. Curdy et al., *Eburodunum vu de profil: coupe stratigraphique à Yverdon-les-Bains VD, Parc Piguet 1992*, Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie 78, 1995, p. 7-56.

S. Fichtl, La ville celtique (les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.), Paris, 2000, 2005<sup>2</sup>.

#### Z u s a m m e n f a s s u n g

Bei kürzlichen archäologischen Untersuchungen in Yverdon konnte das Trassee einer beeindruckenden Befestigung (Pfostenschlitzmauer mit nach innen geneigten Frontpfosten) aus der Zeit um 80 v.Chr. verfolgt werden. Die Siedlung hatte, trotz ihrer geringen Ausdehnung und der Lage am Seeufer, zweifellos den Status eines Oppidums. Die Untersuchungen brachten Nachweise von mehreren Hochwassern während der Eisenzeit und der römischen Epoche mit teilweisen heftigen Erosions- und Sedimentationszyklen. Ebenso konnte eine ausgedehnte, mit Palisaden umgebene Siedlung aus der frühen Latènezeit (308 v.Chr.) nachgewiesen werden, die später vollständig verschwand. Die aus der Zeit um 80 v.Chr. stammende Befestigung wurde auf einer Formation errichtet, welche vom See geschaffen worden war. Dieser hatte auch die Siedlungsspuren des 2. Jh. v.Chr. erodiert. An der Stelle des vielleicht schon vor 58 v.Chr. abgegangenen Oppidums entstand ab augusteischer Zeit der weiträumigere gallorömische Vicus. Nach einer erneuten Erosionsphase folgte um 325 n.Chr. die Errichtung des Castrums. |

#### R i a s s u n t o

I recenti scavi archeologici condotti a Yverdon hanno evidenziato la presenza di un notevole vallo con pali frontalini inclinati, datato dell'80 a.C. L'agglomerato aveva sicuramente il ruolo di oppidum, nonostante le sue dimensioni ridotte e la sua posizione in riva al lago. Le ricerche hanno pure rilevato le conseguenze di varie fasi di acqua alta del lago, durante l'Età del Ferro e l'Epoca romana, con dei cicli di erosione-sedimentazione talvolta violenti. Si è poi scoperto un vasto sito circondato da palizzate dell'epoca La Tène antica (308 a.C.), completamente scomparso col passare del tempo. La fortificazione dell'80 a.C. è stata eretta su una formazione lacustre che ha eroso le occupazioni del II sec. a.C. L'oppidum scomparso (forse addirittura prima del 58 a.C.?) lascia spazio al vicus gallo-romano, che si amplia a partire dal regno di Augusto. La costruzione del castrum (325 d.C.) farà seguito ad un ulteriore episodio di erosione. |